



LE LYOTAIN

Novembre

Année 2007 - Numéro 4



Club'ados : Présentation officielle de la BD

Dans ce numéro :

Club'ados	1
Informations mairie	2
L'écho du conseil	3
Association	4
La DDASS communiqué	5
Le SIVAS commu- nique	6
Les festivités de Noël	8
Pêle-mêle de photos	10
Grange l'Evêque	11
Etat civil	12
Numéros uti- les	12
Boîte à idées	12

L'action initiée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre d'un projet éducatif local, avait comme objectif de rassembler différents jeunes sur 2 territoires (St Lyé et Romilly Sur Seine) afin de réaliser un véritable album de bande dessinée.

L'atelier encadré par Yann LOVATO, auteur illustrateur local, a réuni durant 6 mois au club ados, 10 jeunes volontaires issus des communes de St Lyé, Payns et Barberey. Cette action a permis aux participants de s'engager dans la création d'une œuvre collective et de découvrir les différentes étapes jalonnant le projet : *échanges autour d'idées maîtresses, écri-*

ture du scénario, définition des personnages, dessins et mise en page, bulles, encrage et colorisation.

L'ouvrage de fiction dont le thème est « la transformation de la planète et de l'environnement due à la pollution » a été présenté au dernier salon du livre et de la jeunesse. Une exposition des planches originales était également visible à l'étage de l'espace Argence.

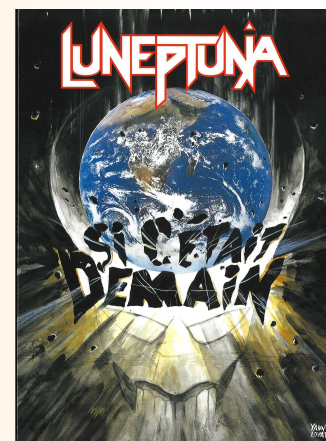
Mercredi 24 Octobre, se tenait au Club ados la présentation officielle de l'album. Chaque jeune ayant participé à l'atelier s'est vu remettre un exemplaire de la BD. Les parents, les élus, les représentants de la DDJS et autres personnalités ont

largement plébiscité et félicité l'engagement et la création des jeunes.

L'ouvrage sera disponible à la bibliothèque municipale et mis à disposition des différents points lectures environnants.

Lors du prochain marché de Noël (Dimanche 9 Décembre), les jeunes tiendront un stand où l'album sera présenté aux Lyotains.

Ce projet pourrait aboutir sur une prochaine action : le salon de la BD à Angoulême.





Informations mairie

Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2007** pour prendre effet au 1^{er} mars 2008.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.**

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2007.

Ils peuvent néanmoins rester électeurs à Saint-Lyé, s'ils figurent pour la cinquième fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2007. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent **leur 16 ans**. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Conciliateur

Jean-Pierre Fontaine, Conciliateur de Jus-

tice près la Cour d'Appel de Reims est affecté au 4^{ème} canton de Troyes.

C'est un bénévole nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel présentant des garanties d'impartialité et de discrétion, et dont la mission est de régler à l'amiable les conflits qui lui sont soumis. Son champ d'action concerne des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises et les artisans, problèmes de voisinage, nuisances entre particuliers, divergences entre locataires et propriétaires, clients et consommateurs, malfaçons et de manière générale tous types de désagréments pouvant se régler à l'amiable. Il tient ses permanences à la mairie de Saint-Lyé tous les mercredis des semaines impaires de 9h à 12h. Prendre rdv au 03.25.37.21.86.

Syndicat d'assainissement

Pour tout problème sur le réseau d'assainissement, merci de contacter directement le président du syndicat, Monsieur Lorimier à la mairie de Barberey.

Le calme intérieur

Marie-Annick Lenoble vous accueille au 18 rue des Héros de la Résistance pour des séances de relaxation, reboutage sans manipulation, gestion de l'émotionnel.

Tel : 03 25 46 12 19 ou 06 60 09 13 11.

Relevé des compteurs EDF

A compter du 5 novembre 2007 le relevé des compteurs ne sera plus directement assurée par des agents d'EDF, mais confié à une entreprise prestataire non encore connue à ce jour. La sous-traitance de la relève ne concerne que la collecte des index sur le terrain : la programmation, le pilotage et l'analyse des index collectés restent du ressort d'EDF.

Collecte Ordures ménagères et sélectif

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est modifiée de la façon suivante : jeudi 27 décembre 2007 au lieu du 26 décembre 2007, jeudi 3 janvier 2008 au lieu du 2 janvier 2008.



L'Echo du conseil

Séance du 5 juillet 2007

Le conseil municipal décide :

- la création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à compter du 1^{er} octobre 2007 à raison de 15/35^{ème} pour faire suite au contrat d'accompagnement à l'emploi et ce afin de permettre l'animation à la bibliothèque.
- de ne pas exercer son droit de préemption urbain, sur la vente de la propriété située à côté de l'hôtel de ville eu égard au prix de vente et aux travaux conséquents qui devront être engagés avant d'envisager une quelconque utilisation.
- d'accorder à M. Philippe Lassaigne une servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée ZP 12 pour lui permettre d'accéder à sa propriété.
- d'avancer les limites territoriales du hameau de Grange l'Evêque afin d'avancer les travaux d'aménagement des entrées et permettre ainsi aux agriculteurs d'emprunter les chemins parallèles – par ailleurs, il décide d'en faire de même à la hauteur de la zone du Pi-

laout afin de permettre aux entreprises d'accéder sur le CD 15.

Séance du 13 septembre 2007

Le conseil municipal :

- émet un avis favorable à la demande de retrait de la commune de Rilly-Ste-Syre du SIVAS. Celle-ci n'étant pas membre du Pays « Seine Melda et Côteaux », ne peut pas intégrer la future communauté de communes, qui doit présenter un périmètre d'un seul tenant, sans enclave.
- accepte, toujours dans le cadre de la création de la future communauté de communes et pour permettre sa mise en place au 1^{er} janvier 2008, de modifier les statuts du SIVAS afin qu'ils correspondent exactement à ceux de cette future instance, sachant que les compétences suivantes sont retirées de celles de la communauté de communes : balayage des rues, entretien du réseau d'eaux pluviales, mise en conformité des équipements publics, broyage des banquettes.
- accepte, après ouverture

des plis cachetés, de céder à M. Lièvre Rémi, le véhicule immatriculé 4479 LH 10 (sorti de la circulation) au prix de 400€.

Séance du 25 septembre 2007

Le conseil municipal :

- accepte la décision modificative n°1, présentée par la commission des finances réunie le 18 septembre 2007 et qui se résume à des virements de compte à compte. Elle s'équilibre en fonctionnement à la somme de 20 700€ et en investissement à la somme de 56 000€.
- décide de voter les subventions suivantes :
 - 400€ à l'association « assistance protection, défense des animaux » au titre de la gestion 2007 des chiens errants trouvés sur la commune, sachant que cette somme comprend l'accueil de 6 chiens (frais de tatouage, vaccination et nourriture) – par ailleurs, une somme de 200€ est accordée à titre de régularisation pour 2006
 - 400 € à l'association chorale de l'Aubade au titre de sa prestation dans le cadre du concert à l'église.



L'Echo du conseil (suite)

• surseoit à statuer sur la demande de l'association « la récré des bambins » : celle-ci sera en effet examinée dans le cadre des demandes annuelles début 2008 – l'association en question sera alors amenée à présenter un bilan des 6 premiers mois de son activité

• prend acte des nouvelles dispositions à appliquer au 1^{er} octobre concernant les autorisations d'urbanisme et autorise le maire à signer la convention, à passer avec la DDE, régissant les règles de fonctionnement et de responsabilité entre les deux. Il décide par ailleurs, comme la réglementation le lui permet, de maintenir le régime des

autorisations préalables pour les demandes de clôture.

• arrête (2 voix contre) la liste des éléments à conserver dans le patrimoine communal et qui seront à mettre en valeur dans le cadre du futur aménagement du cimetière suite à la reprise physique des concessions en état d'abandon, et pour permettre de préparer la consultation pour la réalisation des travaux.

• émet un avis défavorable à la demande de dissolution du syndicat intercommunal de Grange l'Evêque, réclamée par le conseil municipal de Macey, au motif que celle-ci entraînerait d'importants problèmes de fonctionnement

pour le hameau

• émet un avis favorable à la modification des statuts du SIEAVS qui va lui permettre de réaliser des travaux sur les affluents et les dériva-tions de la Seine

• fixe, suite à la parution d'un décret en avril 2007, le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux gaz, sachant que pour 2007, la recette attendue est fixée à 377.63€.

• accepte à son profit la cession à titre gratuit de parcelles pour permettre l'alignement de la ruelle de la réserve du Moulin

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet : www.saint-lye.fr

Le bulletin ne retranscrit que les décisions du conseil.



Association : La récré des Bambins

La récré des bambins est une association qui regroupe des assistantes maternelles.

Elle ouvre ses portes tous les vendredis matin de 8h45 à 11h à la salle socio culturelle de saint-Lyé.

Elle permet aux assistantes maternelles de rompre leur

isolement, de se retrouver avec les enfants de 0 à 3 ans qu'elles accueillent, afin de faire des jeux, des activités manuelles, d'éveil tout en tenant compte de l'âge de chacun et les initier ainsi à la vie collective.

Elle compte aujourd'hui 11

assistantes maternelles de Saint-lyé et des communes environnantes.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la présidente, Madame BAUDIN Christine au 03 25 76 55 37.



Association Karaté et Body Karaté

« Pour une meilleure concentration de l'esprit et une maîtrise de soi », Cours de karaté et Body Karaté à la salle socio-éducative de Saint-Lyé.

Karaté enfants : de 6 à 14 ans :

• Mardi de 18h45 à 19h45

• Vendredi de 18h à 19h15

Préparation aux compétitions techniques et combats.

Body karaté : à partir de 11 ans :

• Vendredi de 19h30 à 20h30

Professeurs : **Christian BOUZRAR, Maryvonne BOUZRAR**

Pour plus de renseignements :

☎ 03 25 24 21 14

📞 06 61 12 21 14



ST LYE et son histoire

En vue d'une exposition qui pourrait avoir lieu en 2008, la bibliothèque recherche des documents sur Saint-Lyé et son histoire.

cartes postales, photos, livres sur la commune etc.

Les personnes qui possèdent des documents et voudraient

les faire partager, peuvent contacter la

bibliothèque au 03.25.81.32.47.

(en ce qui concerne les cartes postales une copie sera faite, l'original sera rendu)

Merci d'avance de votre participation



La DDASS Communique

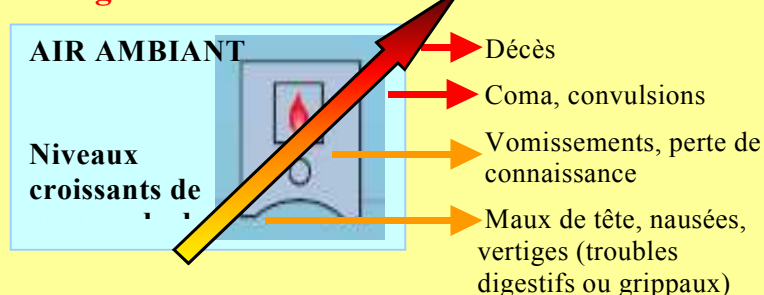
Communiqué de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

Le monoxyde de carbone (CO) : un gaz inodore, invisible mais mortel

D'où provient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz résulte principalement d'une combustion incomplète (bois, charbon, pétrole, mazout, gaz, ...) des moteurs thermiques et des appareils de chauffage, de production d'eau chaude, et de cuisson.

Les signes d'intoxication



Que faire en cas d'intoxication ?

- 1- Aérez en ouvrant portes et fenêtres.
- 2- Sortez à l'air libre tous les occupants des locaux.
- 3- Appelez les pompiers (18) ou le SAMU (15).
- 4- Ne réintégrez les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui aura recherché la cause et proposé des travaux appropriés.

Afin d'éviter les intoxications

- Ne bouchez pas les aérations (murs et fenêtres).
- Confiez l'installation et l'entretien de vos appareils de combustion à des professionnels qualifiés.
- Veillez au bon état et ramonage des cheminées et des conduits d'évacuation.
- Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz.
- N'utilisez les appareils de chauffage d'appoint que par intermittence et dans des locaux ventilés.
- Ne vous chauffez pas avec des appareils non destinés au chauffage des pièces (four à gaz, brasero, ...).
- Ne faites pas fonctionner un moteur thermique (groupe électrogène, véhicule) dans un lieu clos.



Le SIVAS Communique

« Le Syndicat Départemental des Déchets de l'Aube met à votre disposition des ambassadeurs de tri pour une période d'environ 2 mois à compter de début novembre 2007.

Les ambassadeurs sont chargés de passer dans tous les foyers afin d'expliquer le tri sélectif et répondre à toutes les questions que chacun d'entre-

vous voudra bien leur poser. L'ordre de passage par commune sera le suivant :

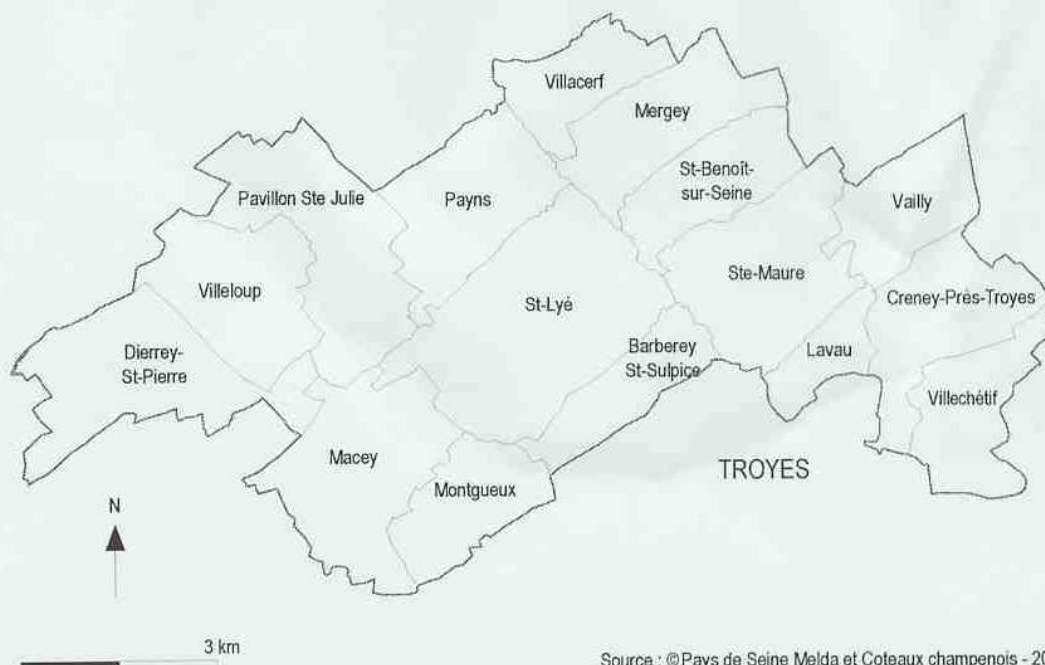
- Rilly-Sainte-Syre
- Villacerf
- Mergey
- Payns
- Saint-Benoit-Sur-Seine,
- Saint-Lyé
- Barberey Saint Sulpice
- Sainte-Maure

- Vailly
- Creney près de Troyes
- Villechétif
- Lavau

Je vous remercie de leur faire bon accueil. »

Le président,
Jacques ROUSSEAU

Territoire du Pays Seine, Melda et Coteaux champenois



Source : © Pays de Seine Melda et Coteaux champenois - 2005

Barbèrey St Sulpice, Creney-près-Troyes, Dierrey-St-Pierre, Lavau, Le Pavillon-St-Julie, Macey, Mergey, Montgueux, Payns, St-Benoît-sur-Seine, St-Lyé, Ste-Maure, Vailly, Villacerf, Villechétif, Villeloup.



Le SIVAS Communique (suite)

Appel à candidature 2007

Conseil de développement Pays Seine, Melda et Co- teaux champenois

Le pays est un cadre de coopération entre les communes d'un territoire. Ce territoire n'est pas un nouveau découpage administratif.

Il est un **espace de concertation** qui permet aux acteurs locaux de construire des projets communs pour répondre à des besoins et développer le territoire.

Le Conseil de Développement est une structure informelle composée de citoyens (associations, professionnels, habitants,...) qui souhaitent s'investir dans la mise en place de projets. Il fonctionne sous forme de groupes de travail **qui suggèrent des initiatives aux élus locaux.**

Un programme d'actions doit être élaboré pour la période 2007 - 2010. Après consultation des communes, le groupe paritaire (comité de pilotage du Pays + des élus des communes) a retenu trois axes de

travail :

Axe 1 : Accompagner le développement des services publics et aux personnes.

Mise en place d'une étude d'identification des besoins des personnes âgées et état des lieux des services actuels.

Objectif :

- connaître les attentes des personnes âgées et de leurs familles, recenser les services existants et envisager l'adaptation de l'offre à la demande.

Maintien de l'action : activités sportives et culturelles pour les adolescents de l'été 2007.

Objectifs :

- pérenniser les activités sportives dans le temps et envisager la possibilité de les étendre à d'autres périodes.
- développer les activités culturelles.

Axe 2 : renforcer l'activité commerciale de proximité, l'artisanat et l'agriculture

Objectifs :

- soutenir les entreprises existantes.
- aider à la création et à la reprise d'activité.

Axe 3 : valoriser les potentialités du territoire

Objectifs :

- recenser les chemins existants
- créer et aménager des circuits de randonnées sur le territoire du Pays.

Groupes à constituer le 8 novembre :

- **Groupes personnes âgées**
- **Groupe activités sportives et culturelles des adolescents**
- **Groupe activité commerciale, artisanat et agriculture**
- **Groupe potentialités du territoire.**

Comment participer à un nouveau groupe ?

En vous inscrivant sur répondeur ou par mail ou lors d'une réunion le 8 novembre de 19h à 20h à Montgeux place de l'église au n°2 de la rue Victor Saché.

**SIVAS - 18 Grande Rue
10150 Lavau**

**Secrétariat Mme
GRUYER**

Tel : 03 25 71 18 09

Mail : valeurie.gruyer@agriculture.gouv.fr



Maisons décorées

Coupon réponse maisons décorées

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil municipal invite les Lyotains à parer leur maison. Un jury passera dans la semaine du 25 décembre au 1er janvier et attribuera des récompenses !

Merci de retourner votre coupon-réponse à la mairie avant le 7 décembre 2007.



Marché de Noël



*Dimanche 9 décembre 2007
de 10h à 19h à la salle des fêtes*



Tableaux 3D Cadres et écharpes Bière Corbeilles
Paniers garnis Bijoux Artisanat en bois
Peinture à l'huile Rocaille Champagne Fleurs
Jouets et décorations bois Parfums Sacs de Noël
Collage de serviettes Livres jeunesse Broderie
Miel Couronnes de Noël Crèches lumineuses



Colis des anciens

Comme chaque année, le centre communal d'action social offre à nos anciens de plus de 70 ans un colis de Noël (colis simple ou colis couple).

La distribution des colis

se fera les :

- Jeudi 20 décembre
- Vendredi 21 décembre de 14h30 à 18h à la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes concernées recevront un courrier avec lequel elles devront se présenter à la mairie aux dates de permanences indiquées ci-dessus afin de pouvoir retirer leur colis.



Noël des enfants

La commune organise son arbre de Noël pour les enfants de Saint-Lyé et Grange l'Evêque, le mercredi 12 décembre.

Les enfants, âgés de 2 à 11 ans, sont invités à assister au spectacle de magie, jonglage, sculpture sur ballons et divers jeux, animé par Alexand-ers.

Rendez-vous à la salle des fêtes à 15h30 pour le spectacle. Remise de friandises et visite du Père Noël ! **Coupon à rendre pour le 7 décembre.**

Coupon réponse arbre de Noël du mercredi 12 décembre

Je m'appelle :

Nom et Prénom :

Age :

Nom et Prénom :

Age :

Nom et Prénom :

Age :

Je suis petit(e), alors je serai accompagné(e) d'un(e) grand(e) : ☐ Oui ☐ Non



Noël des grenouilles

Laure et «sa maison des grenouilles» invitent les enfants non scolarisés, accompagnés de leurs parents ou nourrices, au goûter de Noël qui leur sera offert au centre de loisirs. Celui ci aura lieu le 18 décembre à partir de 9h.

Coupon à rendre pour le 7 décembre.

Coupon réponse goûter de Noël du 18 décembre

Nom et Prénom :

Je viens avec :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

☐ Je suis nounou ☐ Je suis papa ou maman



Le père Noël en calèche

Lundi 24 décembre

Le Père Noël passera dans «les calèches de Fil au Vent» de 14h à 17h dans les rues de la commune, avec des friandises.

Voici son parcours:

Départ: Esplanade de l'hôtel de ville, avenue de la Gare, rue Noteau, rue de la Garenne, rue Alagiraude,

avenue de la Gare, rue des Cortins, rue du Calvaire, passage de la Jonchère, rue de la Jonchère, rue du Calvaire, rue de Mantenay, rue Jeanne d'Arc, rue de la Libération, rue aux Mûres, rue des Mûriers, rue aux Mûres, rue de la Libération, rue des Maisons Brûlées, rue des Héros de la Résistance, rue Jeanne d'Arc, place de l'É-

glise, rue Henri Rodin, rue du Moulin, rue des Hauts du Moulin, rue du Moulin, rue de Riancey, rue de Champêtre, rue Général de Gaulle, rue de la Reine Blanche, rue Claude Debussy, rue des Gravières, rue des Orges Foins, voie Chaire, rue Général de Gaulle, esplanade de l'hôtel de ville (terminus).



Pêle-mêle de photos



14 juillet : remise des galons aux pompiers



Club'ados : départ camping en vélo



CLSH : camps d'été



CLSH : Parc Astérix



CLSH : atelier cirque



Rentrée à la maison des grenouilles



Démonstration de body karaté



Petit déjeuner au moulin pour le CLSH



Présentation de la BD du club ados



CLSH : atelier jeux de société

GRANGE L'EVEQUE

Séance du 23 octobre 2007

Le président a souhaité cette réunion pour réfléchir à l'avenir du SIGE.

En effet, il rappelle que le conseil municipal de Macey a demandé la dissolution du syndicat, en raison essentiellement de la charge financière trop importante, qu'il entraîne pour la commune de Macey.

Le conseil municipal de Saint Lyé refuse, quant à lui, cette demande de dissolution. Il s'inquiète essentiellement, en cas d'une dissolution, du devenir du personnel, des pompiers... Bon nombre de domaines resterait sans solution.

Renseignements pris auprès de la Préfecture, la dissolution ne peut pas être prononcée.

Le président propose de maintenir le syndicat intercommunal de Grange l'Evêque, sous certaines conditions (modification des statuts ...). Il suggère de créer une commission pour élaborer ces nouveaux statuts.

Les représentants de la commune de Saint Lyé prennent acte de cette requête et informent le président qu'ils en référeront au prochain conseil municipal, pour avis.

Travaux aux écoles

Pendant les vacances d'été, l'entreprise TP Champenois de Saint-Lyé a réalisé l'agrandissement de l'aire de jeux des enfants de l'école primaire faisant suite à l'extension du bâtiment en 2006. De même à l'école maternelle, l'entreprise

Hilzinger a posé des fenêtres en PVC et double vitrage pour le bien-être des enfants. Ceci afin de faire des économies sur le chauffage car certaines avaient du mal à fermer.



Entrées de Grange l'Evêque

L'entreprise Colas a aménagé les entrées du village en réalisant des îlots centraux afin de réduire la vitesse des voitures, pour la sécurité des habitants. Côté



Saint-Lyé, l'aménagement se fera, mais la Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture nous a fait savoir que pour 2007, le montant des subventions était atteint (la participation de la DDEA est de 50% du montant HT)

Aménagement du lotissement terminé, les constructions peuvent commencer

Etat civil*

Naissances 2007

Axel Avengozar le 21 juin
Anaëlle Roaux le 19 août
Victor Heliot le 20 septembre
Justine Champagnat le 4 octobre
Capucine Solay le 11 octobre



Mariages 2007

Guillaume Pawlak et Céline Labille le 30 juin
Emeric Heraud et Marlène Geoffroy le 30 juin
David Gurgul et Hélène Kinn le 30 juin
Thierry Noblot et Estelle Soumillard le 30 juin
Matthieu Schneider et Rachelle Bourgeois le 7 juillet
Jérôme Guérin et Célia Bouvret le 21 juillet
Pierre Antoine et Laetitia Delaine le 21 juillet
Tan Nhuy Ngo et Cécile Collin le 21 juillet
Grégory Boyer et Caroline Genneret le 18 août
Didier Ménagé et Isabelle Rus le 1er septembre
Gustavo Bedoya Zuniga et Karine Guillotin le 15 septembre
Pierre Dufaut et Christelle Adam le 6 octobre

21 10 1010

Numéros utiles

Mairie	03 25 76 60 07
Police municipale	03 25 76 24 62
Maire annexe	
Grange l'Evêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h à 19h</i>	
<i>Ecoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Ecoles de Grange l'Evêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Centre de loisirs	03 25 76 61 92
Club'ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Conciliateur	03.25.37.21.86
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Dépannage Gaz	03 25 74 88 30
<i>Services d'urgence</i>	
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

Décès 2007

Robert Charon le 23 juin
Pierre Odiot le 12 juillet
Gabriel Debret le 18 juillet
Rogère Cossard le 5 août
Marcel Guyot le 17 août



Maria Villain le 30 juin
Michel Pérugin le 16 juillet
Simonne Foyen le 18 juillet
Raymond Culot le 15 août
Rose Bossuat le 30 août

***Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal**



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal vous remercie et étudiera toutes les propositions qui ont déjà été déposées. Merci de laisser vos coordonnées pour une réponse éventuelle.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité d'envoyer un mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>
